

12 LEURS BOBARDS SUR LA POLITIQUE INDUSTRIELLE

« Le gouvernement
« n'a rien fait
pour l'industrie » »

MENSONGE!

CE QUE DIT LA DROITE

Il aura fallu qu'Alstom annonce son intention de fermer son site de production de Belfort pour que le parti « Les Républicains » s'intéresse à la filière industrielle française, pourtant grande absente de leur « programme » et de leur débat des primaires.

La droite accuse le gouvernement de gauche d'immobilisme, mais elle ne propose aucune solution pour revitaliser l'industrie. Elle oublie surtout les échecs à répétition d'une décennie de droite sans stratégie ni vision qui a coûté des centaines de milliers d'emploi industriels à nos territoires.

POURQUOI C'EST MALHONNÊTE

» LA DROITE JOUE L'AMNÉSIE :
EN DIX ANS

ELLE A LAISSÉ DÉTRUIRE ~~750 000~~
EMPLOIS INDUSTRIELS

Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, **les plans sociaux et fermetures d'usines se sont succédés. Rien de sérieux n'a été fait pour freiner ce déclin.**

- » PLAN POWER 8 D'AIRBUS : 4 300 suppressions d'emplois
- » ALCATEL-LUCENT : 2 750 suppressions d'emplois
- » GANDRANGE : 600 suppressions d'emplois
- » FERMETURE DE L'USINE CONTINENTAL DE CLAIROIX en 2009
- » FERMETURE DE L'USINE MICHELIN DE TOUL, 800 suppressions d'emplois
- » FERMETURE DE MOLEX...

» LA DROITE REDÉCOUVRE L'IMPORTANCE DE CE QU'ELLE A ABANDONNÉ : EN 2012, ELLE A LAISSÉ L'APPAREIL PRODUCTIF DE NOTRE INDUSTRIE DANS UN ÉTAT CATASTROPHIQUE.

- » L'âge moyen des équipements était de 19 ans contre 9 ans seulement en Allemagne
- » L'effondrement des marges empêchait les investissements nécessaires dans l'innovation
- » Elle a privilégié le soutien à la rente plutôt qu'à la production et à l'économie réelle

ENTRE LES SEULES ANNÉES 2009 ET 2011

100 000
EMPLOIS INDUSTRIELS

DÉTRUITS



ET

880
USINES

FERMÉES



CE QUE NOUS AVONS FAIT

DÈS 2012, LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A DONNÉ UN CAP :
Rompre avec la désindustrialisation et mobiliser la France en faveur du redressement productif et de l'emploi.
La gauche s'en est donnée les moyens avec courage et dans le seul souci de l'intérêt national.



CE QUE NOUS AVONS FAIT



► UNE NOUVELLE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- **La banque publique d'investissement** (BPI France) a été créée en 2012 pour accompagner les PME, PMI, TPE dans leur développement. Bpifrance fournit des encours bancaires, de l'aide au financement de l'innovation et par des investissements en fonds propres. Sans elle, il n'y aurait plus aujourd'hui de capital-risque en France.
- **Les investissements d'avenir ont été renforcés et réorientés vers 5 secteurs prioritaires** : enseignement supérieur et formation, recherche, filières industrielles et PME, développement durable, numérique.
- **L'investissement de long terme a été privilégié au court terme** : les actionnaires qui conservent leurs titres pendant au moins deux ans bénéficient d'un droit de vote double.
- **Une nouvelle doctrine pour l'État actionnaire** a été mise en place avec une gestion plus active des participations de l'État. Dans les secteurs stratégiques comme l'eau, l'énergie ou les transports, les investissements étrangers sont désormais soumis à une autorisation préalable de l'État.



► UNE COMPÉTITIVITÉ PRIX REDRESSÉE

- **Avec le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) et le Pacte de responsabilité**, les entreprises françaises ont pu regagner des marges pour faire les investissements nécessaires à la modernisation de l'appareil productif :
 - Plus d'un million d'entreprises ont bénéficié de cette mesure.
 - 27,4 milliards d'euros de droits ont été ouverts depuis sa mise en place.
 - Jusqu'à 115 000 emplois ont pu être créés ou sauvegardés sur la première année grâce au CICE.



► UNE STRATÉGIE INDUSTRIELLE POUR DÉVELOPPER L'INDUSTRIE DE DEMAIN

- **Les plans «Nouvelle France industrielle» et «Industrie du futur» ont concentré les efforts de l'État et des acteurs de l'industrie sur des secteurs prioritaires** pour faire émerger les filières d'excellence industrielle et les entreprises de demain :
 - 2,5 milliards d'euros d'avantages fiscaux pour les entreprises investissant dans leur outil productif et 2,1 milliards d'euros de prêts de BPI France réservés aux PME et ETI
 - Plus de 1 200 PME et ETI avaient bénéficié de diagnostics personnalisés fin 2015
 - Elles seront 2 000 fin 2016



► LA REPRISE D'ENTREPRISE ENCOURAGÉE

- **La fermeture des sites industriels rentables est prévenue**, en obligeant une entreprise d'au moins 1 000 salariés qui souhaite fermer un site industriel à rechercher un repreneur (loi visant à reconquérir l'économie réelle dite loi Florange).
- **La reprise de l'entreprise par les salariés, sous forme de société coopérative**, est désormais facilitée (loi ESS).

CE QUE NOUS AVONS FAIT



► EN 2016, ON OUVRE PLUS D'USINES EN FRANCE QU'ON N'EN FERME

- 82 créations ont été annoncées au cours des deuxième et troisième trimestres, contre 75 fermetures. **Pour la première fois depuis 2009, la tendance s'inverse.**

► DES SITES INDUSTRIELS EMBLÉMATIQUES ONT ÉTÉ PRÉSERVÉS ET TOURNÉS VERS L'AVENIR

► FLORANGE

- **Le gouvernement a obtenu** d'ArcelorMittal qu'il s'engage à investir 180 M€ à Florange sur 5 ans : aujourd'hui, 200 M€ d'investissements ont été réalisés.
- **La production d'acier est aujourd'hui plus importante qu'en 2012.**
- À Florange, les 650 salariés qui travaillaient sur le haut fourneau ont tous été reclassés. **Depuis 2015, l'entreprise a même embauché.**
- **L'innovation industrielle a été accompagnée**, pour inventer l'acier de demain (Metafensch) et pour valoriser le gaz issu de la fabrication d'acier (Low Impact Steel-making).

► SAINT-NAZAIRE

- L'absence de commandes faisait peser l'incertitude sur les chantiers navals : les effectifs étaient passés sous les 2 000 salariés et l'avenir de nombreux sous-traitants dépendant du site était menacé.
- **Grâce à l'intervention volontariste du gouvernement**, un client est trouvé, avec un contrat représentant trois années de travail.
- Cet épisode a marqué le rebond du site qui **emploie aujourd'hui 2 600 salariés et dispose d'un plan de charge de 14 paquebots à construire d'ici à 2026.**

► À ALSTOM, EN SEPTEMBRE 2016

- Le 7 septembre, le constructeur ferroviaire français annonçait qu'il allait stopper la production de trains à Belfort d'ici à 2018, la production devant être «transférée» à Reichshoffen, dans le Bas-Rhin.
- Sur les 480 emplois du site, seuls 80 devaient être maintenus.
- **L'intervention du gouvernement et la mobilisation de la commande publique ont permis d'assurer la pérennité du site, le maintien de l'emploi et d'inscrire le site dans une nouvelle dynamique tournée vers l'innovation durable.**